

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2022**

**Présents :** Xavier Adam - Julien Belland - Viridiana Bouchardon - Emmanuelle Bringuier – Marie-José Buatois - Isabelle Caillaud - Lionel Chappellaz – Lionel Charlin - Alexandra Cochet - Nathalie Strippoli - Yves Vacle

**Excusés :** Nicolas Perier - Jérôme Lemaire - Stéphane Strippoli

**Absente :** Marielle Birgy-Robin

**Pouvoirs :** Nicolas Perier à Lionel Chappellaz - Jérôme Lemaire à Alexandra Cochet - Stéphane Strippoli à Nathalie Strippoli

La séance est ouverte à 20h05.

Monsieur Yves Vacle est désigné comme secrétaire de séance.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2022**

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

### **Délibération vente du camion**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'un nouveau camion a été acheté pour le service technique comme il avait été prévu lors du vote du budget.

De ce fait, l'ancien camion peut être vendu.

Vu l'état de vétusté de ce Renault Master, Monsieur le Maire propose de le vendre au prix de 4 500 € et annonce que Monsieur Balouk Mohamed s'est proposé pour l'acheter.

Le conseil municipal accepte de vendre le Renault Master au prix de 4 500 € à Monsieur Balouk Mohamed et autorise à retirer de l'inventaire ce Renault Master, acheté en 1999.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Décision modificative budget commune :**

Madame Nathalie Strippoli explique qu'une subvention pour l'école n'avait pas été inscrite dans sa totalité au budget primitif car sa notification a été reçue après le vote du budget, de plus, il manque de l'approvisionnement dans le compte 21312 opération 2019, elle propose donc

- d'ajouter 389 695 correspondants à la subvention au compte 21312-2019 et 1321-2019
- de transférer 550 000 du compte 21312 vers le compte 21312-2019

Décision modificative adoptée à l'unanimité.

### **Délibération suppression forfait désinfection salle des fêtes :**

Madame Alexandra Cochet rappelle que pour respecter le protocole sanitaire instauré par l'Etat pour le COVID, la salle des fêtes devait être désinfectée après chaque location de particulier.

Un forfait de 100 € avait donc été voté sous la délibération 202110002 le 10 octobre 2021 pour les locataires de la salle des fêtes et un forfait de 50 € avait été voté sous la délibération 202109001 le 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour les locataires de la maison julicyenne.

Ce protocole n'existant plus, Madame Alexandra Cochet propose d'enlever ces forfaits pour les locataires de la salle des fêtes et de la maison julicyenne.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Délibération modification des commissions municipales :**

Monsieur le Maire explique que suite à l'arrivée de nouveaux conseillers municipaux il y a lieu de modifier les commissions municipales.

Monsieur le Maire propose de maintenir 19 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil,

Le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et fait appel à candidatures, désigne les membres suivants au sein des commissions :

- Eaux et assainissements :

Julien Belland - Stéphane Strippoli – Isabelle Caillaud – Lionel Charlin – Marie-José Buatois

- Incendie et secours :

Julien Belland - Jérôme Lemaire - Lionel Charlin – Marie-José Buatois -

- Bâtiments :

Julien Belland - Yves Vacle - Stéphane Strippoli - Lionel Charlin – Marie-José Buatois

- Sécurité :

Julien Belland – Xavier Adam - Stéphane Strippoli - Lionel Charlin

- Voirie et cimetière

Julien Belland - Isabelle Caillaud - Emmanuelle Bringuier - Lionel Charlin - Yves Vacle - Marie-José Buatois

- Culture et sports :

Alexandra Cochet - Emmanuelle Bringuier - Nathalie Strippoli - Nicolas Perier

- Fêtes et cérémonies :

Alexandra Cochet - Emmanuelle Bringuier - Yves Vacle - Xavier Adam - Isabelle Caillaud

- Gestion des salles et des bâtiments communaux :

Alexandra Cochet - Emmanuelle Bringuier - Yves Vacle - Xavier Adam - Isabelle Caillaud

- Affaires scolaires :

Alexandra Cochet - Viridiana Bouchardon- Emmanuelle Bringuier - Marielle Birgy-Robin

- CALM :

Alexandra Cochet - Viridiana Bouchardon- Emmanuelle Bringuier - Yves Vacle - Xavier Adam - Marielle Birgy-Robin

- Information et communication :

Jérôme Lemaire - Marielle Birgy-Robin - Nathalie Strippoli - Nicolas Perier – Xavier Adam - Viridiana Bouchardon

- Numérique communal :

Jérôme Lemaire - Xavier Adam - Viridiana Bouchardon

- Environnement :

Jérôme Lemaire - Emmanuelle Bringuier - Nathalie Strippoli - Nicolas Perier - Xavier Adam

- Urbanisme :

Jérôme Lemaire - Nicolas Perier - Isabelle Caillaud - Viridiana Bouchardon

- Finances communales :

Nathalie Strippoli - Xavier Adam - Yves Vacle

- Marchés publics :

Nathalie Strippoli - Julien Belland - Alexandra Cochet- Jérôme Lemaire

- Commerces :

Nathalie Strippoli - Yves Vacle - Alexandra Cochet - Julien Belland

- Gestion des terrains communaux :

Nathalie Strippoli - Isabelle Caillaud - Stéphane Strippoli - Emmanuelle Bringuier

- Elections :

Nathalie Strippoli - Xavier Adam - Emmanuelle Bringuier - Viridiana Bouchardon - Stéphane Strippoli

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **Délibération avis autorisation environnemental Speichim Processing**

Monsieur le Maire explique que Speichim Processing, entreprise du PIPA qui fabrique des produits chimiques pour les parfumeries souhaite agrandir son laboratoire. Pour se faire, l'avis du conseil municipal est demandé étant donné l'impact environnemental.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

## **Présentation des DIA :**

Monsieur le Maire fait la présentation des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier conseil municipal.

## **Point sur les commissions :**

### Commission eau et assainissement

Monsieur Julien Belland explique que les habitants de la renardière ont demandé à se raccorder au réseau communal pour ne plus être en assainissement autonome.

### Commission voirie

Monsieur Julien Belland fait le point sur le projet de la rue Voltaire qui est de dévier la route pour pouvoir récupérer des terrains constructibles : les plans du géomètre ont été reçus, il faut réfléchir à plusieurs points dont le nombre de parcelles qui pourront être vendues (4 ou 5 selon la surface de terrain) et la largeur du trottoir.

### Commission bâtiment :

Monsieur Julien Belland fait le point sur l'avancement du bâtiment périscolaire :

- la lasure de la façade doit être refaite avec une couche de peinture en plus
- les clefs seront toutes avec un passe sauf pour le bureau de la directrice et pour la cuisine/salle de restauration
- la mise en service est toujours prévue pour le retour des vacances de la Toussaint
- la cuisine sera terminée la semaine prochaine
- mise en essai du bâtiment le 19 septembre
- auvent posé fin septembre

Madame Alexandra Cochet va organiser une réunion avec les enseignantes pour mettre au point le règlement intérieur des salles en ce qui concerne le ménage, l'entrée et leur utilisation.

Monsieur Xavier Adam explique qu'il faudra organiser l'installation de la fibre et des imprimantes.

Madame Alexandra Cochet appelle à la mobilisation des élus pendant les vacances de la Toussaint pour le montage du mobilier qui a été commandé.

Les élus avaient proposé de renouveler tout le matériel même de l'ancienne école mais les institutrices ont refusé.

Monsieur Julien Belland propose de recycler l'ancien mobilier auprès d'associations ou de pays en centre Afrique.

Madame Alexandra Cochet souhaite développer le matériel de loisirs pour que le CALM soit plus attrayant pour les enfants comme pour les parents.

Monsieur Julien Belland explique que le marché public au départ était de 1 172 829.00 €, avec les avenants, il y a un surplus de 6 859.37 €, auxquels il faut rajouter ce qui n'était pas compté dans le marché (mobilier, cuisine, jeux extérieur, porche, parking) soit 203 414.13 HT le coût total du bâtiment serait donc de 1 383 102.92 € HT soit 1 659 723.50 € TTC.

Monsieur Yves Vacle rappelle qu'il faut préparer l'inauguration, Monsieur Julien Belland demande s'il faut attendre que l'environnement extérieur (city stade, workout) soit terminé. Monsieur Julien Belland explique que le démantèlement du Silo commencera fin septembre.

#### Commission associations

Madame Alexandra Plattet rappelle que lors des locations, les particuliers comme les associations doivent rendre les salles propres.

Elle explique également que le LAB qui utilise la maison julicyenne actuellement, ira à la salle des fêtes quand elle sera libérée par le CALM. La PMI passera la semaine prochaine pour vérifier le bâtiment.

#### Commission Calm et scolaire

Mme Alexandra Cochet donne la liste des agents qui ont été recrutés pour le CALM et l'école :

Anaïs Bufo : périscolaire + mercredi + entretien des locaux des bâtiments communaux

Sabine rousset : périscolaire + mercredi + entretien des locaux des bâtiments communaux

Patricia Viollet : périscolaire + mercredi

Sophie Ferreira : cantine + renforcement en cas de manque d'effectif et remplacement au périscolaire

Jessica Chanal : directrice CALM

Margaux Bringuier : Atsem + cantine + entretien école maternelle

Lydie Butzer : Atsem + cantine + secrétariat

Laurence Humbert : cantinière

60 enfants ont été accueillis au CALM pour cette 2<sup>ème</sup> rentrée.

C'est toujours la société RPC qui fournit les repas, avec cependant une augmentation du tarif qui ne sera pas répercuté sur les familles.

Monsieur Xavier Adam rapporte que certains usagers auraient souhaité que les nouveaux agents se présentent. Madame Alexandra Cochet explique qu'ils ont pour projet d'ouvrir les portes du CALM aux parents un mercredi afin qu'ils puissent voir ce que font les enfants.

#### **Questions diverses**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal qui souhaiterait être coordinateur pour le recensement qui aura lieu en début d'année sur la commune : Madame Viridiana Bouchardon se propose et assistera donc à la formation proposée par l'INSEE.

Mademoiselle Anna Drouin, 12 ans demande la parole pour présenter son projet : elle explique qu'elle pratique la danse depuis ses 6 ans, qu'elle est 1<sup>ere</sup> au championnat de France, 3<sup>eme</sup> au championnat de rock sauté, et qu'elle est sélectionnée pour participer au championnat du monde de rock sauté en République Tchèque et au championnat d'Europe à Cracovie.

Elle demande donc un financement pour ses déplacements et ses hébergements à hauteur de 15 % du cout total soit 150 €

Cette subvention est acceptée par le conseil municipal mais sera traitée par le CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55